

Société **2 S FACADES**
SARL au capital de 3000 €
Siège social : 176, rue des Hauts de Pidoux 2
(40200) PONTENX-LES-FORGES
907772156 R.C.S MONT DE MARSAN

DÉCISION DES ASSOCIÉS DU 04 JUILLET 2024

LES SOUSSIGNES :

- M. Fernando DOS SANTOS JORGE
- M. Francisco PAULOS DOS SANTOS CUSTODIO

APRES AVOIR EXPOSE :

1. - Qu'ils sont les seuls associés de la société dénommée **2 S FACADES**, SARL au capital de 3000 € dont le siège social est 176, rue des Hauts de Pidoux 2 (40200) PONTENX-LES-FORGES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 907772156 R.C.S MONT DE MARSAN,

et que le capital divisé en 300 parts sociales, est réparti ainsi qu'il suit :

- ♦ M. Fernando DOS SANTOS JORGE titulaire de 180 parts
- ♦ M. Francisco PAULOS DOS SANTOS CUSTODIO titulaire de 120 parts

2. - Que l'article 17 des statuts de la société prévoit que les décisions collectives autres que celles ayant pour objet de statuer sur les comptes annuels peuvent résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte.

3. - Qu'ils reconnaissent avoir eu communication, préalablement aux présentes et pendant un laps de temps suffisant pour en prendre connaissance, les étudier et prendre conseil, des projets de résolutions

SONT CONVENUS A L'UNANIMITE DE PRENDRE LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

La collectivité des associés prononce par anticipation la dissolution de la société à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

La société sera liquidée conformément à la loi et aux dispositions statutaires.

TROISIEME DECISION

La collectivité des associés nomme en qualité de liquidateur, pour la durée de la liquidation : M. Fernando DOS SANTOS JORGE demeurant 176 Rue les Hauts de Pidoux 2 (40200) Pontenx-les-Forges et fixe le siège de la liquidation au siège social.

Celui-ci ne percevra pas de rémunération pour cette fonction.

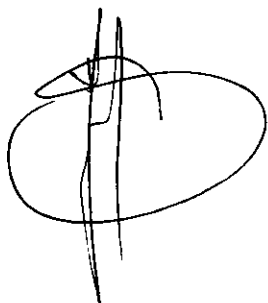
QUATRIEME DECISION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Le présent acte sera consigné sur le registre des délibérations d'associés tenu au siège social.

Fait à PONTENX-LES-FORGES,
En trois exemplaires originaux.

M. Fernando DOS SANTOS JORGE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'F' and 'J' intertwined, with a horizontal line across the middle.

M. Francisco PAULOS DOS SANTOS CUSTODIO

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style, appearing to read 'Francisco Santos'.